



SAINTE-JULIE

RÉSUMÉ DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 MARS 2017

AUTORISATION DE SIGNATURE – ACTE D'ÉCHANGE ET DE CESSION – LE SANCTUAIRE DE LA VALLÉE DU RICHELIEU INC.

Dans le cadre de la réalisation d'un important projet de développement immobilier domiciliaire à Sainte-Julie, le conseil autorise la signature de l'acte d'échange et de cession à intervenir entre Le Sanctuaire de la Vallée du Richelieu inc. et la Ville.

RECONNAISSANCE AUX FINS DE L'EXEMPTION DES TAXES FONCIÈRES - CENTRE DE LA CULTURE ET DU SPORT DE SAINTE-JULIE

Le conseil confirme que la Ville de Sainte-Julie appuie la demande de reconnaissance aux fins de l'exemption des taxes foncières du Centre de la culture et du sport de Sainte-Julie déposée le 21 décembre 2016 à la Commission municipale du Québec.

TRAVAUX DE RÉFECTION DES INFRASTRUCTURES – RUES SAVARIA, GAUTHIER, PROVOST ET DÉCARIE

Le conseil accorde un mandat pour les services professionnels d'ingénierie visant la surveillance des travaux de réfection des infrastructures sur les rues Savaria, Gauthier, Provost et Décarie à la firme Le Groupe-Conseil Génipur, et ce, pour la somme de 129 714,80 \$, taxes incluses.

TRAVAUX DE RÉFECTION DES INFRASTRUCTURES À DIVERS ENDROITS

Le conseil accorde un mandat pour les services professionnels d'ingénierie visant la surveillance des travaux de réfection des infrastructures à divers endroits à la firme G & S Consultants pour la somme de 139 395,69 \$, taxes incluses.

MODIFICATION – GRILLE HORAIRE DU TRANSPORT COLLECTIF DE LA VILLE DE SAINTE-JULIE

Afin d'ajuster les temps de parcours des circuits locaux pour tenir compte du déménagement du terminus, le tout en améliorant les correspondances, le conseil modifie la grille horaire du transport collectif de la Ville de Sainte-Julie à compter du 16 avril 2017. Celle-ci sera accessible sur le site transport.ville.sainte-julie.qc.ca.

ACHAT D'ÉQUIPEMENTS ET DE FOURNITURES À MÊME LE FONDS RÉSERVÉ - FONDS DE ROULEMENT

Le conseil accorde les contrats pour l'achat d'équipements et de fournitures diverses pour une dépense totale de 21 714,70 \$.

ACHAT D'ÉQUIPEMENTS ET DE FOURNITURES - OCTROI DE CONTRATS À MÊME LE FONDS RÉSERVÉ - PARCS ET TERRAINS DE JEUX

Le conseil adjuge l'achat d'équipements et fournitures et l'octroi de contrats pour une dépense de 36 191,04 \$.

RAPPORT DE LA TRÉSORIÈRE - FINANCEMENT DES PARTIS POLITIQUES MUNICIPAUX ET CONTRÔLE DES DÉPENSES ÉLECTORALES

Conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, le conseil accepte le dépôt du rapport de la trésorière pour l'année 2016.

AUTORISATIONS D'EMPRUNT TEMPORAIRE

Le conseil autorise la trésorière à emprunter temporairement, par voie de découvert de compte et au besoin seulement (jusqu'à concurrence de 100 % de l'emprunt autorisé), pour les projets suivants :

- travaux d'aménagement au parc Jules-Choquet;
- travaux de réhabilitation du réseau d'égout sanitaire, d'inspections télévisées, de modifications aux accessoires des compteurs d'eau et de validation des modèles experts des différents réseaux;
- travaux de scellement de fissures à divers endroits;
- travaux de revitalisation du Vieux-Village;
- travaux d'aménagement du stationnement incitatif et de la sortie 102.

EMBAUCHES

Le conseil embauche :

- M. Dominic Duff au poste de technicien en génie municipal au Service des infrastructures à compter du 13 mars 2017;
- Mme Nicole Bélanger au poste de commis à la bibliothèque à temps partiel au Service des Loisirs à compter du 27 mars 2017;
- M. Dany Dolan au poste de contremaître - voirie au Service des infrastructures à compter du 27 mars 2017.

CRÉATION D'UN POSTE TEMPORAIRE DE LIEUTENANT-INSTRUCTEUR À TEMPS PARTIEL

Le conseil convient de créer un poste temporaire de lieutenant-instructeur à temps partiel au Service de sécurité incendie et autorise le directeur du Service de sécurité incendie et le directeur du Service des ressources humaines à signer l'entente à intervenir avec l'Association des pompiers de Sainte-Julie (SCFP - Section locale 5134).

PLAN MUNICIPAL D'EMPLOIS POUR LES JEUNES DES CENTRES JEUNESSE DU QUÉBEC

La Ville de Sainte-Julie signifie à l'Union des municipalités du Québec (UMQ) son intérêt pour le plan municipal d'emplois des jeunes des centres jeunesse et par conséquent, elle réserve un emploi étudiant pour ce programme.

TRAVAUX DE RÉAMÉNAGEMENT D'AIRES DE JEUX ET DE SENTIERS DANS UN SECTEUR DU PARC JULES-CHOQUET

Le conseil accorde à la compagnie Excavation Civilpro inc. le contrat pour les travaux de réaménagement d'aires de jeux et de sentiers dans un secteur du parc Jules-Choquet pour un montant révisé de 695 983,92 \$, toutes taxes incluses.

PLANS ET DEVIS DES TRAVAUX DE RÉFECTION ROUTIÈRE SUR LA RUE MICHAEL-FARADAY

Le conseil adopte la grille d'évaluation et de pondération des soumissions conformes pour les services professionnels d'ingénierie visant la préparation des plans et devis pour les travaux de réfection routière sur la rue Michael-Faraday.

PLANS-CONCEPT

Le conseil approuve des plans-concept d'affichage (Subway), de rénovation pour l'ajout d'une seconde porte en façade (résidence de la place des Hauts-Bois) et de construction pour l'ajout d'un 2^e étage (résidence de la rue des Fauvettes). Par ailleurs, le conseil refuse des plans-concept d'affichage (Centre du jardin – Home Hardware).

DEMANDE D'AUTORISATION AUPRÈS DE LA COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC

Puisque le propriétaire d'une demeure située sur le chemin de Touraine souhaite acquérir une parcelle de terrain pour l'annexer à sa propriété et que cette parcelle est située dans une zone d'affectation agricole mixte, mais non propice à l'agriculture puisqu'elle est localisée entre deux résidences, le conseil appuie la demande d'autorisation présentée par le citoyen auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec.

ADOPTION – LISTE DES ORGANISMES À BUT NON LUCRATIF RECONNUS DE LA VILLE DE SAINTE-JULIE

Le conseil adopte la liste des organismes à but non lucratif dont la reconnaissance a été renouvelée par la Ville de Sainte-Julie.

ATTRIBUTION DES ROUTES PAYANTES - ANNÉE 2017

Le conseil autorise la tenue de six routes payantes pour l'année 2017, soit une pour chacun des organismes suivants : Alliance Taekwondo Rive-Sud, Association du hockey mineur de Sainte-Julie, Club de soccer de Sainte-Julie, Association de ringuette de Sainte-Julie, 57^e groupe scout de Sainte-Julie, Les Fines Lames de Sainte-Julie et la Maison des jeunes de Sainte-Julie.

AIDE FINANCIÈRE - SYMPOSIUM ART ET PASSION DE SAINTE-JULIE

Le conseil verse une aide financière de 4 000 \$ à l'organisme Symposium Art et Passion de Sainte-Julie afin de défrayer, en partie, les frais reliés à la tenue de l'événement « Du cœur à l'art » qui aura lieu du 2 au 4 juin 2017. Cette aide financière sera attribuée en deux versements, soit 3 000 \$ avant la tenue de l'événement et 1 000 \$ après l'événement, à la suite du dépôt de la reddition de compte.

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - ENTRE AILES STE-JULIE

Le conseil verse une aide financière de 1 000 \$ à Entre Ailes Ste-Julie pour souligner la Journée internationale des femmes 2017 et le 25^e anniversaire du centre Entre Ailes Ste-Julie.

FUTUR RÈGLEMENT

Le conseil annonce qu'à une séance ultérieure, il adoptera un règlement pour amender le règlement de zonage afin d'ajouter des normes de superficie maximale pour les usages commerciaux dans le secteur du nouveau terminus. Un premier projet de règlement est également adopté.

RÈGLEMENTS

Le conseil adopte des règlements pour :

- amender le règlement de zonage afin d'y apporter certaines corrections, modifications, ajouts ou précisions d'ordre général, technique ou administratif en vue d'une meilleure compréhension et application dudit règlement (bill omnibus);
- amender le Règlement sur les usages conditionnels afin d'ajouter des dispositions réglementaires concernant l'usage « 5821 - Établissement avec service de boissons alcoolisées (Bar) » dans le secteur du nouveau terminus;
- amender le Règlement relatif à la démolition d'immeubles sur le territoire de la Ville de Sainte-Julie afin de modifier le pourcentage de superficie de plancher d'un immeuble assujetti à une démolition.